



Le Poumon vert de la Métropole



Forêt de Phalempin.

La forêt domaniale de Phalempin, 673 ha, était autrefois connue sous les noms de : Bois de Phalempin, de Saint-Eloi, des Nonnes, de Saint-Pierre et des Chartreux, correspondant à diverses congrégations religieuses, incorporées au domaine national à la Révolution. Selon la légende, Saint-Martin, évêque de Tours, en voyage dans la région vers l'an 380, aurait rencontré une peuplade adoratrice d'un grand pin ; il fit abattre l'arbre, qui, en tombant, l'épargna.

dans la forêt. Les essences forestières se composent principalement de Chêne pédonculé, de Charme, de Bouleau, Frêne, Erable sycomore, Chêne sessile et Peuplier. Les arbres abritent une faune variée parmi laquelle des mammifères (chevreuil, renard, lièvre, putois...), des oiseaux (faisan, perdrix, canard, geai, pie...) et notamment certaines espèces protégées telles la chouette hulotte, le faucon crécerelle ou la buse variable. La forêt, située à 15 km de l'agglomération lilloise, accueille un public de citoyens, venus se détendre au cœur de la forêt ou au bord des étangs. Mais les peuplements forestiers ont sensiblement le même âge, ce qui constitue une contrainte de gestion. Les forestiers renouvellent la forêt en diversifiant l'âge des arbres pour préserver la beauté de ses paysages.



Forêt de Phalempin - lieu de promenade appréciée des métropolitains.

Il convertit du coup les autochtones au christianisme et ce lieu, dénommé fanum pinum, « temple du pin », devint Phalempin. Bien entendu, il n'y a jamais eu de pins

Tourterelle des Bois.



à PIED dans le NORD

Lille Métropole



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Fretin : Musée de la vie rurale (03.20.59.80.52).

Seclin : Fort de Seclin (03.20.97.14.18), Domaine Mandarine Napoléon (03.20.32.54.93), La Collégiale Saint-Piat, L'Hôpital Notre-Dame (03.20.90.12.12).

Manifestations annuelles

Seclin : Fête du Printemps en mai (03.20.62.94.93).

« Les Rendez-vous nature »

Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices du Tourisme et au CDT Nord. Pour réserver à la « dernière minute » un hôtel ou une chambre d'hôtes « Résa Chambre » (0.892.16.18.20)

Renseignements

Office de Tourisme de Seclin : 03.20.90.12.12

Office National des Forêts : 03.20.74.66.10

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme
6, rue Gauthier de Châillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59
Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT : www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



à PIED dans le NORD

Lille Métropole



N° 4

Circuit de Phalempin (7 km - 2 h 20)

Sur les chemins de campagne de la **Pévèle**, du **Mélantois** et de la **Haute-Deûle**

Sur les chemins de campagne de la **Pévèle**, du **Mélantois** et de la **Haute-Deûle**



Forêt de Phalempin - les étangs.

- Randonnée Pédestre**
Circuit de Phalempin : 7 km
- Durée : 2 h 20**
- Départ : parking des étangs, forêt de Phalempin**
- Balisage jaune**
- Carte IGN : 2505 Est et 2505 Ouest**

L'avis du randonneur :

Balade en forêt à pratiquer toute l'année pour apprécier le rythme des saisons en milieu forestier. Elle s'adresse particulièrement aux familles. Des aires aménagées permettent d'effectuer des baltes pique-nique (emportez vos détritiques). En période de pluie, le port de chaussures étanches s'avère nécessaire. Possibilité de départ depuis la gare de Phalempin (4 km aller-retour pour rejoindre le parking des étangs).



Forêt de Phalempin.



Rédactrice : Aline Adck - Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos - 1, 4 : P. Hourzé - 2, 3 : P. Cheuva - 5 : T. Tancrez.

Circuit de Phalempin

(7 km - 2 h 20)

Départ : parking des étangs, forêt de Phalempin
(possibilité de départ depuis la gare).

1 Depuis le parking, dirigez vous vers le kiosque-information. Suivez la drève entre les étangs puis rejoignez à droite la drève des Morts. Suivez celle-ci à gauche jusqu'à la lisière de la forêt. Prenez à gauche en limite du bois, et passez devant l'entrée du château de l'Ermitage (Maison Forestière) ; continuez tout droit.

2 Au lieu-dit « Leu Pindu », coupez la route et prenez en face le long du camping. 200 m plus loin, suivez à droite le petit sentier de partage entre bois et champs. A hauteur de la propriété privée, pénétrez à gauche dans la forêt où vous suivez le sentier balisé sinueux avant de retrouver le chemin en lisière. Certaines parcelles ont été déboisées et replantées aussitôt afin de régénérer le massif forestier.

3 Après avoir franchi une passerelle, tournez à gauche et rejoignez une route forestière.

Empruntez celle-ci à gauche sur 50 m, puis longez à droite le sentier rectiligne.

4 Avant la sortie du bois, prenez à gauche le chemin de périmètre. Arrivé à la RD 8, prenez à droite sur 50 m puis à gauche le chemin d'exploitation rural. A la lisière, continuez dans la forêt le long d'une drève rectiligne.

5 Longez à gauche les terrains de jeux du Plouich sur 150 m avant d'emprunter, à droite, un chemin forestier et de rejoindre ainsi la RD 62 a. Partez à droite un court instant puis virez de suite à gauche.

6 Empruntez la drève de l'Ermitage vers la droite et retrouvez les étangs de la forêt et le parking.

Possibilité de départ depuis la gare de Phalempin : 4 km Aller-Retour / 1 h 15

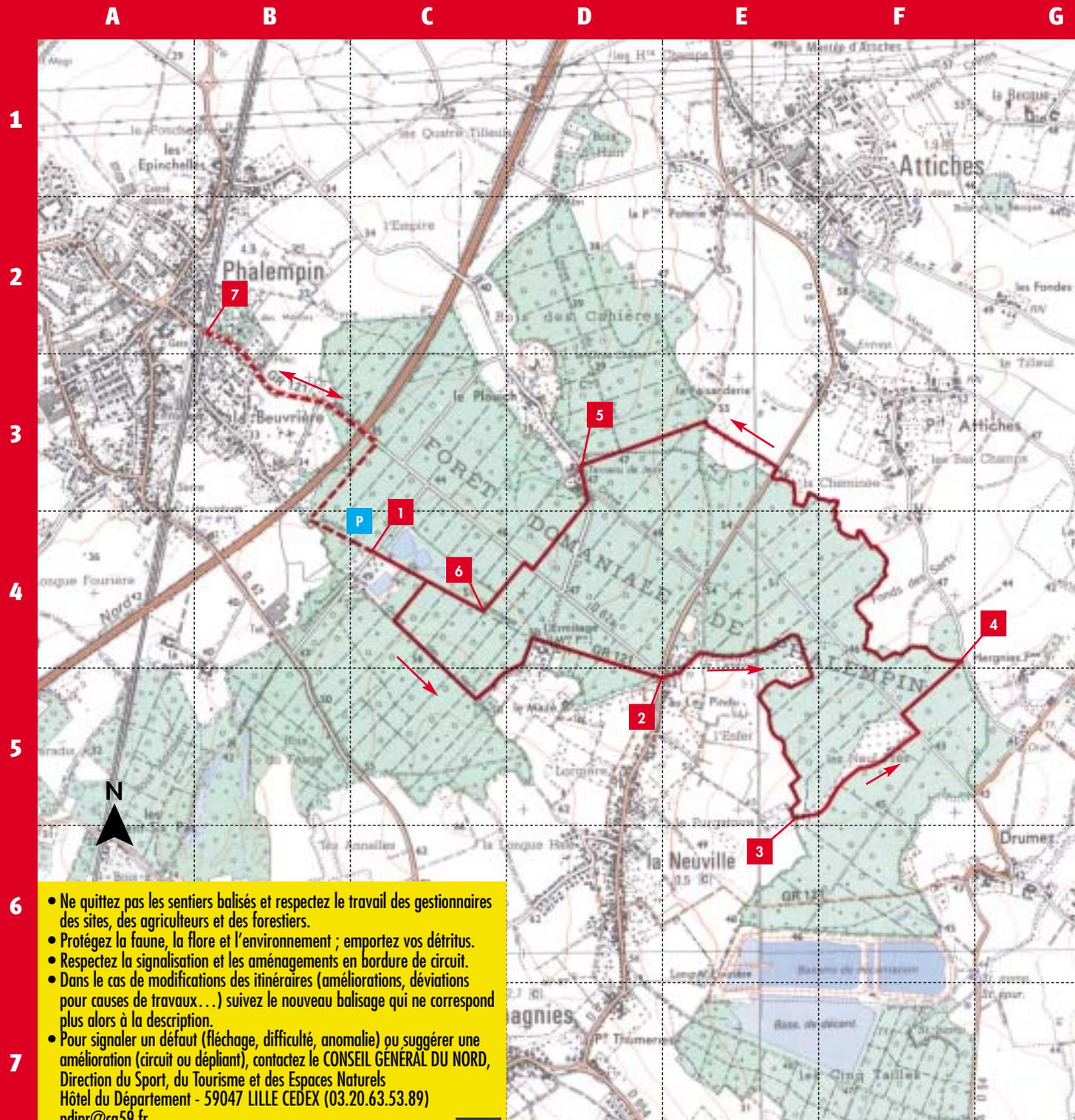
7 Prenez la direction de la forêt par l'avenue Péchon. Passez sur le pont de l'autoroute et continuez sur 50 m. Prenez à droite le sentier jusqu'en lisière de forêt puis dirigez-vous à gauche jusqu'au parking des étangs. Allez en 1.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr